

BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°10 : Septembre 2017

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

- Etat civil
- Police
- Sécurité
- Logement

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

- Travaux, Forêts
- Agriculture
- Environnement
- Développement durable



2ème échevin
Michel PAROTTE

- Sport- Jeunesse
- Festivités
- Communication
- Sécurité routière
- Citoyenneté



3ème échevin
Francis WILLEMS

- Urbanisme
- Aménagement du territoire
- Tourisme, Culture
- Mobilité, Participation



4ème échevin
Eric LAURENT

- Enseignement
- Finances
- Economie
- Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM-REMACLE

- Santé, Famille
- Petite enfance
- Troisième âge
- Patrimoine
- Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S (par ordre de préséance)



Christian VANDEN BULCK



Dimitri HOUSSA



Lucienne WILLEM-MARECHAL



Carine BRAUN-SCHROEDER



Jean - Louis DE LEUZE



Bastien LAURENT



Suzanne KONINCKX - HAENEN



Francis LERHO



Sophie MAGIS



Michel PETIT



Jacques CHAUMONT



Claude COLLARD



Laurent HAAS

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN - PLUMHANS

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean - Luc HENIN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat : 087/37 91 10

de 08h30 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37 91 26

Bureau des Echevins : 087/37 91 27 ou 91 28

Etat civil – Population : 087/37 91 10

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le samedi de 09h00 à 12h00

Urbanisme : 087/37 91 30

de 08h30 à 12h00
le samedi: de 09h00 à 12h00

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 122

de 08h15 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication:

087/37 91 42
de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47 49 41

Permanence de Sart : 087/29 90 21

mardi de 14h00 à 17h00 et
samedi de 09h00 à 12h00

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Personne de contact : **Cédric DELCOUR**

Gsm : 087/379 143

Courriel : energie@jalhay.be

CONSEILS COMMUNAUX 2017

(sous réserve de modification)

Le 23/10/2017

Le 27/11/2017

Le 21/12/2017

ACTUALITÉS

Collecte de sang

CROIX-ROUGE
de Belgique 

21/11/2017 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
28/11/2017 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
06/02/2018 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
20/02/2018 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
22/05/2018 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
29/05/2018 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY

Site internet

N'oubliez pas de vous inscrire à notre

newsletter. Comment y adhérer ?

Vous vous connectez à notre site

www.jalhay.be et sur la page d'accueil vous voyez **s'abonner**

Vous encodez votre adresse mail et cliquez sur «inscription».

Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription. Dès lors, lorsqu'une actualité particulière se présentera, vous en serez directement averti.

NOTRE NEWSLETTER

Votre email

S'abonner

Visitez les archives

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL



Noëlle WILLEM - REMACLE
Présidente



Georges MAGIS
Conseiller



Michel PETIT
Conseiller



Geneviève BERTRAND-SIMAR
Conseillère



Olivier BREDO
Conseiller



Michel WILKIN
Conseiller



Thérèse VAN RUYMBEKE
Conseillère



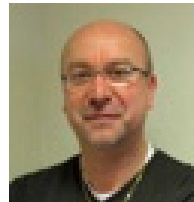
Nadine CORNET-MICHEL
Conseillère



Anne CHARPENTIER
Conseillère



Catherine ABRASSART
Directrice générale



Jean-Luc HENIN
Directeur financier

L'EQUIPE



Centre public d'action sociale
Place du Marché 164
4845 JALHAY
Numéro général : 087/29.90.10



Activités physiques adaptées aux seniors : avis aux personnes intéressées



Dans le cadre du maintien à domicile, le CPAS de Jalhay souhaite organiser des séances collectives d'activités physiques douces adaptées aux seniors en partenariat avec l'ASBL GYMSANA. L'objectif est de lutter contre la perte d'autonomie des seniors.

Depuis 8 ans, l'ASBL GYMSANA organise dans de nombreuses communes de la gym « prévention-santé », de la gym assise et des ateliers prévention chutes adaptés à chaque public et dont les programmes ont été développés avec des médecins, cardiologues, neurologues et des kinés.

Ces séances sont collectives (pour le social), portées par une pédagogie de la réussite et ludique (pour le plaisir et la motivation), avec du matériel stimulant et varié (pour la participation) et hebdomadaires (pour en tirer un maximum de bienfaits).

Celles-ci seront organisées dès l'automne dans la nouvelle salle polyvalente de Solwaster au rythme d'une séance par semaine l'après-midi pour la modique somme de 5€ par séance suivie.

La mise en place de cette nouvelle action nécessite la participation d'au moins 10 personnes. Alors, si vous êtes intéressé, et sans engagement de votre part, il est important de nous le faire savoir, en passant un simple appel au 087/29.90.10.



**1ère séance gratuite
le mardi 3 octobre 2017 à 13h30
à la salle polyvalente de SOLWASTER**



Tarif social gaz et électricité

Actuellement, le tarif social est appliqué **automatiquement**.

L'automatisation assure à la plupart des ayants droit l'octroi du tarif social sans qu'ils ne doivent entamer aucune démarche à cette fin.

C'est le SPF Economie qui est en charge du processus d'automatisation. Il communique tous les trois mois aux fournisseurs d'énergie la liste des clients pour lesquels le tarif social **doit être appliqué**, pour quels contrats et pour combien de temps.

Dans le cas où vous n'avez pas obtenu l'application du tarif social de manière automatique et que vous estimez y avoir droit, il vous est toutefois possible d'obtenir une attestation « papier » auprès de l'institution sociale compétente selon la catégorie à laquelle vous appartenez (ONP, CPAS, SPF Sécurité sociale, etc.). Cette attestation prouve que vous ou un membre de votre famille appartient à l'une des catégories d'ayant droit au tarif social.

Si vous n'êtes pas le détenteur du droit au tarif social, mais qu'il s'agit d'une personne avec laquelle vous vivez, il se peut que vous deviez fournir en plus, comme preuve, une composition de ménage avec l'attestation de la personne concernée à votre fournisseur d'énergie.

Le tarif social



107 : Télé-Accueil

Difficultés ? Angoisses ? Conflits ? Idées noires ?

Le suicide est un fait ! Il a toujours fait partie de notre société et pourtant il est de moins en moins tabou...
Tous les jours les médias en parlent.

Les tentatives de suicide et le passage à l'acte peuvent toucher toute la population. Autant les jeunes, les adolescents que les personnes âgées...

L'entourage se retrouve bien souvent désarmé, avec un sentiment d'impuissance face à cette détresse exprimée ou même parfois inattendue.

C'est pourquoi, il nous semblait bon de rappeler à la population qu'il existe une association qui est joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans l'anonymat:

Télé-Accueil au 107 (numéro gratuit).

Télé-Accueil offre essentiellement un espace de parole et d'écoute.

Suivant les situations, une orientation vers d'autres services peut également être proposée...

De plus, nous vous informons que Madame Valérie Thys, travailleur social au CPAS de Jalhay, est également à votre écoute et peut également vous aider si vous le souhaitez.

Elle se tient à votre disposition au 087/29.90.10

le mardi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 08h30 à 12h00.

Et enfin, le CPAS envisage d'organiser une formation en partenariat avec la cellule de prévention du suicide de la Province de Liège sur cette problématique. Cette formation viserait essentiellement à apporter un soutien et des informations utiles aux professionnels de la commune qui sont ou ont déjà été confrontés à ces situations qui restent, malgré tout, humainement difficiles (policiers(e)s, éducateurs(trices), aides familiales, infirmier(e)s, ...)

Pour ce faire, si vous êtes un professionnel intéressé, nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de nous donner vos coordonnées complètes.



En Belgique, plus de 200.000 personnes sont atteintes de démence.

Une famille sur cinq est concernée.

Les proches et les aidants sont exposés à l'épuisement et au sentiment d'isolement.

En partenariat avec la Ligue Alzheimer, le CPAS de JALHAY se mobilise en faveur de l'inclusion des personnes atteintes de démence et participe au projet :

« Ville Amie Démence »

Mesdames Martine ARNOULD et Valérie FONTAINE, travailleurs sociaux ont été désignées « Agents Proximité-Démence ». Vous pouvez les contacter au **087/29 90 10**.

Les agents de proximité proposent une écoute, une information aux personnes confrontées et/ou concernées par la démence. Elles peuvent les orienter vers les services aptes à répondre à leurs besoins.

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés par nos actions, contactez-nous au 087/29 90 10.

Vous êtes cordialement invité :

Le jeudi 12 octobre à 18h00

à l'administration communale de Jalhay pour :

- La signature de la Charte de collaboration avec la Ligue Alzheimer,
- La conférence donnée par **Mme Sabine HENRY**, Présidente de la *Ligue Alzheimer* ayant pour thème :

« Maladie d'Alzheimer : mieux comprendre pour mieux la vivre »

Connaissez-vous INCLUSION Asbl ?



Inclusion Asbl résulte de la fusion de deux associations de parents confrontées à la déficience intellectuelle : l'AFrAHM et l'APEM-T21.

Concrètement, Inclusion Liège propose à ces personnes et leurs familles :

- Un service social gratuit répondant à tous types de demandes : écoute, accompagnement, orientation, soutien, information, aide administrative, conseil,
- Groupe de paroles parents : partage et échange d'expériences.
- Groupe de paroles et d'expressions pour des adultes porteurs d'une déficience intellectuelle.
- Revue trimestrielle de liaison.

Deux antennes :

- Pour les arrondissements de Liège, Huy, Waremme :
Fanny Larivière
Assistante sociale
04/223.57.70 fla@inclusion-asbl.be
- Pour l'arrondissement de Verviers :
Vinciane Schmidt
Assistante sociale
087/26.80.05 vsc@inclusion-asbl.be

REPAS DES AINÉS 2017

10 ans

**Vendredi 27 octobre 2017 à 12h00
à la salle «La Grange» à Sart.**

Le repas annuel des aînés organisé par le CPAS de Jalhay fête ses 10 ans ! Venez célébrer avec nous cette décennie de fêtes, de bons repas, de danses et de rires ! Cette année à nouveau, *Côté Cuisine* ravira nos papilles et l'ambiance musicale et festive sera signée Félicien Mariette, **le tout pour 15€ par personne**, boissons comprises.

Menu

Velouté de carottes et patates douces

*

Suprême de pintadeau à la moutarde de Meaux, gratin dauphinois et légumes du marché

*

L'ardoise gourmande de 4 mini desserts

Réservez par téléphone au 087/29.90.10 ou par mail à : genevieve.colard@cpasjalhay.be pour le 16/10/2017 au plus tard.

Votre inscription est OBLIGATOIRE et ne sera effective qu'à la réception de votre paiement sur le compte bancaire n° : BE28 0910 0097 8820, avec la communication importante : « NOM - Prénom - Repas du 27/10/2017 ».



Sauf avis contraire de votre part, votre image peut être utilisée dans toute publication du CPAS ou de la commune de Jalhay.

SOYONS SOLIDAIRES AVANT L'HIVER!



OCTOBRE 2017 :
Grande récolte de
vivres non périssables
et de produits d'hygiène

La demande en colis alimentaires a explosé durant ces derniers mois. Les produits donnés par l'Union européenne ainsi que les vivres que nous achetons ne suffisent plus à préparer des colis équilibrés. Nous aimerions recevoir les denrées suivantes :

Féculents  Riz Pâtes Blé	Conserves & bocaux  champignons, soupes, chou rouge, épinards, maïs, tomates, petits pois, ratatouille...	Boissons  lait, jus de fruits, café, thé, cacao, sirop à diluer...
Sur le pain...  confitures, choco, sirop, miel...	Plats préparés  sauce bolognaise, poissons, viande en sauce, raviolis, vol-au-vent ...	Sauces  Mayo, moutarde, Ketchup, Sauce pour pâtes, sauce pour riz...
Produits d'hygiène  shampooing, savon, dentifrice, déodorant, rasoirs jetables, produit de lessive, produit vaisselle, coton-tige, produit de nettoyage, papier toilette, brosse à dents...	Divers  Céréales, sucre, farine...	

Vous pouvez déposer vos dons à différents endroits dans la commune :

CPAS
Place du Marché 164
4845 Sart

Boutique Presque 9
Grand'Rue 49
4845 Sart

Administration
communale de Jalhay
Rue de la Fagne 46
4845 Jalhay

Office du Tourisme
Place du Marché 242
4845 Sart

Bibliothèques
de Jalhay et Sart

D'avance, merci !

Le Club de Tennis de Table de Tiège



Le 30 Avril 2017, le Club de Tennis de Table de TIEGE a inauguré officiellement ses nouvelles installations situées dans le complexe scolaire de SART.

Le club de Tennis de Table de TIEGE dispose dorénavant d'un magnifique outil qui contribuera à l'épanouissement de très nombreux jeunes joueurs évoluant dans les catégories d'équipes d'âge mais aussi des joueurs séniors évoluant au niveau national. Ces installations profiteront également à tous les élèves de l'école communale de Sart pour les cours de gymnastique.

Toutes nos félicitations à tous les membres du comité du CTT Tiège présidé par Michel DELPORTE pour ce travail de longue haleine et cette belle réussite matérielle et sportive.



Trophée du Mérite Sportif 2017



Le Trophée du Mérite Sportif 2017 ainsi que la médaille du service culturel, sportif et philanthropique seront remis le **VENDREDI 19 JANVIER 2018**.

Pour le Trophée du Mérite Sportif, il y aura toujours deux lauréats, à savoir le titre individuel et le titre par équipe.

Toute personne peut déposer ou envoyer son dossier accompagné des justifications nécessaires pour le 07 janvier 2018 à l'Administration communale, 46 rue de la Fagne à 4845 Jalhay ou par courrier électronique à l'adresse suivante : michelparotte@skynet.be

Opération «Eté Solidaire»

Comme chaque année, l'Administration communale de Jalhay a organisé l'opération « Eté solidaire » en engageant quatre étudiants âgés de 15 à 20 ans.

Cette année, ces jeunes ont procédé aux travaux d'entretien et de peinture de la bibliothèque de Jalhay. Nul doute que cette opération sera renouvelée en été 2018.



BARZ 2
2017

BATTLE

GRANDE COMPÉTITION DE STREET WORKOUT EN PROVINCE DE LIÈGE, À JALHAY | HOSTED BY **BARZADDICT**

Show
GRATUIT POUR LES SPECTATEURS

Lieu
RUE DE LA FAGNE
4845. JALHAY

Drinks
BOISSONS & RESTAURATION

Inscription
FREESTYLE
AMATEUR/PRO
PULL-UPS
DEADSTOP

WWW.BARZADDICT.COM
/BARZBATTLE2/

DIM. 22 OCTOBRE
JALHAY 11 > 17H

DECATHLON skinfit CAFE LIEGEOIS HOMI HEALTHY PALEO FOOD Red Bull tao

JEUNESSE

Camps de vacances scouts 2017

Cette année encore, notre commune a été choisie par de très nombreux mouvements de jeunesse venant de toutes les régions de la Belgique pour y établir leurs camps de vacances.

Les conditions atmosphériques de ces deux mois d'été ont contribué à la réussite de ces camps et nous n'avons déploré aucun incident ou accident majeur durant cette période.

Cet été 2017, nous avons enregistré 70 camps occupés par 4.015 scouts, ce qui représente 37.000 nuitées durant les mois de juillet et août 2017 sur le territoire de notre commune.



Stage de conduite défensive

Une formation à la conduite défensive automobile sera organisée **le 21 OCTOBRE 2017**.



Le Collège communal a décidé d'accorder un soutien financier d'un montant de 40 € pour chaque participant (nombre de place limité)

Conditions de participation au stage :

- Être détenteur du permis de conduire cat « B » en 2016 ou 2017
- Être domicilié sur le territoire de la commune de Jalhay à la date du 01/10/2017

Un courrier personnalisé sera adressé directement aux personnes concernées

LOGEMENT

Deux nouveaux logements AIS à Solwaster

Ce 23 août 2017, la Commune de Jalhay a inauguré deux nouveaux logements à vocation sociale dans l'ancienne école de Solwaster. Ceux-ci seront mis à disposition de l'AIS HAUTE ARDENNE .

Pour rappel l'AIS (Agence immobilière sociale) « Haute-Ardenne » est gérée sous forme d'ASBL, dont le Conseil d'administration est composé de représentants des communes qui y ont adhéré. Actuellement, elle est composée des communes de Spa , Malmedy, Stavelot, Waimes, Lierneux, Trois-Ponts et Jalhay.

L'AIS prend en gestion des logements appartenant à des propriétaires publics et/ou privés.

Elle assure aux locataires :

- Un logement de qualité répondant à leur situation familiale, mais aussi aux critères de salubrité et de sécurité en vigueur.
- l'accompagnement « technico-social » personnalisé pendant la durée de la location.
- un logement ayant un loyer attractif.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- La gestion du bien : recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations du locataire.
- Le paiement du loyer tous les mois même en cas de vide locatif.
- Le suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état en cas de dégradation (autre que l'usure normale).
- Une exonération du précompte immobilier.

Contrairement aux sociétés publiques de logement, l'attribution des logements ne se base pas sur un nombre de points. Un comité d'attribution composé des représentants de chaque commune ainsi que le Bourgmestre et le Président du CPAS de la commune concernée choisit librement le locataire sur base des rapports des différents candidats locataire dressés par l'assistant social de l'AIS.

Les logements pris en gestion par l'AIS s'adressent notamment aux ménages aux revenus modestes et peuvent être considérés comme le chaînon manquant entre le logement social « pur » et le logement privé.

Ces logements font également partie du plan d'ancrage communal qui fixe des objectifs et qui œuvre pour le droit à un logement décent.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une large partie des ménages ou personnes isolées peuvent prétendre à ces logements si leurs revenus imposables ne dépassent pas certains plafonds.

	Ménage en état de précarité	Ménages à revenus modestes	Ménages à revenus moyens
Personne seule	13.700	27.400	42.400
Plusieurs personnes	18.700	34.200	51.300
Majoration enfant à charge	2.500	2.500	2.500

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'AIS « Haute Ardenne » au 080/34 15 79

Pour rappel : il sera utile de vous munir des documents suivants :

- composition de ménage
- certificat de bonne vie et mœurs
- preuve de paiement des trois derniers mois de loyer
- attestation de revenus ou fiche de salaire.

NOUVELLES DENOMINATIONS DES RUES À FOYR



NOUVELLES DENOMINATIONS DES RUES À SURISTER



Naissances



07.03.2017 : LIEGEOIS Nathan, SART
09.03.2017 : DELREZ Amélie, JALHAY
20.03.2017 : GARDIN ZIANT Célestine, SART
25.03.2017 : PORTUGAELS Camille, SART-Tiège
29.03.2017 : DELTOUR Anaïs, JALHAY
03.04.2017 : KOHNEN Agathe, SART-Tiège
04.04.2017 : CATTEAU Martin, JALHAY-Surister
10.04.2017 : LEEMANS Olivia, JALHAY-Surister
10.04.2017 : RAUSIN EMONTS Théo, JALHAY-Marimont
19.04.2017 : PROMPER Valentin, SART
21.04.2017 : DENOËL Charlie, SART-Cokaifagne
16.05.2017 : MERTENS Hector, JALHAY
17.05.2017 : LEGROS Lola, JALHAY-Surister
23.05.2017 : WARLING Noémie, JALHAY-Tiège
24.05.2017 : BALAES Marceau, JALHAY
13.06.2017 : BRASSEUR Sophie, JALHAY-Marimont
23.06.2017 : DESTREBECQ BUYENS Brooke, SART-Tiège
01.07.2017 : BRÜLL Mathéïs, SART-Wayai
04.07.2017 : GILET Inaya, SART-Solwaster
08.07.2017 : AGUS Thomas, JALHAY
20.07.2017 : BOURGUIGNON Elliot, JALHAY-Herbiester
28/07/2017 : LECLERE Tom, JALHAY-Foyr
23.08.2017 : BRASSEUR Alexy, SART-Solwaster

Décès



10.03.2017 : MARON René, SART-Wayai
20.03.2017 : MONSEUR-FOSSION Clémence, SART-Nivezé
06.04.2017 : JORIS André, SART-Tiège
08.04.2017 : MANGUETTE Paul, JALHAY
16.04.2017 : WELLERSHAUSEN Viviane, JALHAY
20.04.2017 : REMACLE-GERITS Philomena, SART-Nivezé
26.04.2017 : HOORNAERT Pieter, SART-Nivezé
09.05.2017 : PIQUERAY-THYS Julie, SART-Solwaster
14.05.2017 : TOSTINI-DARIMONT Lucienne, SART-Nivezé
17.05.2017 : KERF Xavier, JALHAY-Surister
18.05.2017 : SCHONBRODT-LONGTON Nelly, SART-Tiège
22.05.2017 : BROUET-RAQUET Alice, SART-Tiège
31.05.2017 : SANDRONT Marguerite, SART-Nivezé
04.06.2017 : PICHOT-DARIMONT Marie Hélène, SART-Tiège
07.06.2017 : JORIS-DELAVAL Léa, SART-Tiège
11.06.2017 : CHARRETTE Frans, SART-Tiège
15.06.2017 : LEMARCOTTE-SCHREURS Elisabeth, SART-Tiège
26.06.2017 : BONBOIRE-CHRISTIAN Josiane, JALHAY
26.06.2017 : COLLIN-BREUWER Odette, SART-Nivezé
27.06.2017 : BRONFORT-LETIEXHE Germaine, SART-Solwaster
04.07.2017 : FRANSOLET-SCHNEIDER Bernhardine, SART
06.07.2017 : CHRISTIAN Léonce, SART
07.07.2017 : BOURGUET Jean Marie, JALHAY
09.07.2017 : JONLET-MICHEL Françoise, JALHAY
14.07.2017 : VAN SON Christina, SART-Nivezé
16.07.2017 : TAMIGNAUX-ROULIN Jacqueline, SART-Nivezé
20.07.2017 : LAMBERT-HENEFFE Gabrielle, JALHAY-Herbiester
23.07.2017 : GESCHE Pierre, SART-Nivezé
25.07.2017 : EL MODY Samira, JALHAY
28.07.2017 : DORET Aurélie, SART-Tiège
30.07.2017 : JACQUINET Paul, JALHAY-Herbiester
07.08.2017 : CHAMBERLAND-WEINMANN Käthe, SART-Stockay
14.08.2017 : BRAUN-SIMONIS Lucy, JALHAY-Chameux
18.08.2017 : HORSCH-BRUNCK Christiane, JALHAY
27.08.2017 : CURNEL-ARGEMBEAUX Maria, SART-Cokaifagne

Anniversaires de mariage



NOCES DE BRILLANT (65 ans de mariage)

24.05.2017 : DARIMONT Alfred et DARIMONT Rose, de JALHAY

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)

25.04.2017 : SENTE Raymond et DEPOUHON Francine, de SART

10.05.2017 : FISCHBACH Marcel et ROGIERS Marie, de JALHAY-Mariomont

23.05.2017 : BROUWERS René et CORDONNIER Georgette, de JALHAY

31.08.2017 : NIZET Oswald et JACOB Renée, de JALHAY

31.08.2017 : BOONEN Joseph et RAQUET Yvette, de JALHAY-Herbiester

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

03.05.2017 : KRINS Guillaume et FAIRON Gillette, de SART-Station

20.05.2017 : MICHEL André et EVARD Georgette, de SART-Wayai

27.05.2017 : JACQUEMIN Jean et PAULY Anne Marie, de JALHAY

24.06.2017 : CHANTRAIN Jean-Baptiste et VERWULGEN Julienne, de SART-Cokaifagne

28.06.2017 : HERTAY André et BROUWERS Marie Jeanne, de JALHAY

01.07.2017 : BRANDT Robert et VITS Annie, de SART-Nivezé

13.07.2017 : ZONDERMAN Robert et KRAUSER Ida, de SART

29.07.2017 : PETIT Simon et GODECHAL Mireille, de JALHAY

05.08.2017 : SCHOUTEDEN Emile et BRAGARD Collette, de JALHAY-Herbiester

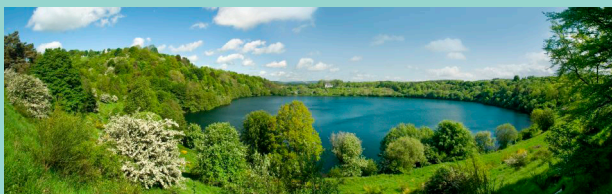
19.08.2017 : MINY François et MASSON Francine, de JALHAY

26.08.2017 : HANNON Marcel et FONDEUR Jeannine, de JALHAY-Mariomont

31.08.2017 : WANSART Jean-Claude et GABRIEL-WILLEM Christiane, de SART-Station

Activités de nos Aînés

Excursion dans l'Eifel: le 11/10/2017



Goûter de Noël le 17/12/2017

COMITE DES 3 x 20 DE JALHAY-SART - Responsable : BOLETTE Marie-Hélène
80, av René Lange 4910 THEUX - 087/22 48 41 - 0479/58 60 97

HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Nouveauté au code wallon du tourisme – déclaration d'exploitation

Depuis le 1er janvier 2017, le **Code wallon du Tourisme** impose à tout exploitant ou candidat exploitant d'un hébergement touristique l'**obligation de se déclarer auprès du Commissariat général au Tourisme (CGT)**.

Les objectifs de cette nouvelle déclaration sont triples :

1. Avant tout, assurer la protection et la sécurité du touriste séjournant en Wallonie ;
2. Rétablir l'équité entre tous les exploitants d'hébergements touristiques autorisés ou non par le CGT ;
3. Enfin, établir progressivement un cadastre wallon des hébergements touristiques.



Qui est concerné :

Toute personne qui propose un **hébergement touristique à la location**. Est considérée comme touriste toute personne qui séjourne au moins une nuit en dehors de sa résidence habituelle. Tous les hébergements touristiques sont concernés, quelle que soit leur forme : établissement hôtelier, chambre chez l'habitant, hébergement locatif, appartement, camping, yourte, cabane dans les arbres, village de vacances, etc ... proposés, en tout ou en partie, de manière occasionnelle ou régulière, à la location touristique.

Concrètement, l'exploitant ou candidat exploitant doit respecter, **avant la mise en location**, quatre conditions, à savoir :

1. Détenir une attestation de sécurité-incendie (ou de contrôle simplifié) pour l'hébergement touristique. Ce document est délivré par le bourgmestre.
2. Ne pas avoir été condamné pénalement.
3. Posséder une assurance « responsabilité civile ».
4. Ne pas proposer une durée de séjour inférieure à une nuit.

De plus, l'accueillant doit déclarer son hébergement touristique au Commissariat général au Tourisme (CGT) via le formulaire intitulé « déclaration d'exploitation », disponible sur le portail de la Wallonie, à l'adresse suivante : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/37415>, ou auprès du CGT.

Dès réalisation de cette déclaration, l'hébergement touristique peut être exploité. Des contrôles aléatoires, réalisés par le CGT, pour le respect de cette déclaration sont déjà prévus.

La Cellule « Déclaration d'exploitation » du Commissariat général au tourisme est à votre disposition pour toute information utile (Tél : 081/325.726 ou par courriel : declaration.exploitation@tourismewallonie.be) ou par le biais de la Commune de Jalhay (tél : 087/379 143)



Exposition

De janvier à juin, les enfants de troisième maternelle de l'école communale de Jalhay, l'asbl Reform et la bibliothèque de Jalhay ont travaillé au rythme d'une matinée par semaine à la création d'une exposition autour de l'auteur pour la jeunesse, Mario RAMOS. Ce projet, subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'inscrivait dans le cadre d'un projet Culture Enseignement. C'est ainsi que les enfants ont pu visiter l'exposition Contes du monde au CTLM à Verviers. Ils ont également découvert le monde fascinant des loups avant de se plonger dans l'univers riche et amusant de l'auteur. Le résultat de ce travail s'illustre dans 7 ateliers créés par les enfants autour de 7 albums. Ces ateliers sont à découvrir au travers d'un parcours ludique qui a été présenté à la bibliothèque de Jalhay au mois de juin.

Cette exposition sera accueillie à la bibliothèque de Sart du 13 septembre au 13 octobre où elle fera la joie des plus petits comme des plus grands.



Bibliothèque de Jalhay,
rue de la Fagne 15

087 64 60 98
bibliotheque.jalhay@skynet.be

HORAIRES

Mardi 13h30 à 17h30
Mercredi 13h30 à 18h00
Vendredi 13h30 à 18h00
Samedi 09h00 à 13h00

Bibliothèque de Sart,
rue F. Michoel 164a

087 29 90 24
bibliotheque.sart@skynet.be

Soutenons notre agriculture

L'Agriculture représente un secteur économique important au sein de notre Commune, tant par le nombre d'emplois directs qu'elle représente, que par les emplois indirects qu'elle procure. Victime de plusieurs crises majeures et successives, le secteur agricole a toujours du mal à redresser l'échine, le nombre d'exploitations est en constante diminution et les exploitations restantes n'ont d'autres choix que de grandir ou de se diversifier pour subsister.

Malgré ce constat, l'Agriculture reste un élément majeur qui entretient et modèle notre paysage. Par leur travail acharné, les agriculteurs donnent à nos paysages les couleurs et les formes que nous leur connaissons. Si nous sommes gênés de temps à autre par les activités qui y sont liées, il faut reconnaître que les bénéfices économiques, humains, paysagers... sont des arguments qui plaident pour que nous soutenions ce secteur.

Vous pourrez trouver dans certains commerces des produits de grande qualité, issus d'un savoir-faire reconnu et de l'amour du travail bien fait. Vous pourrez savourer le fruit d'un travail passionné, vous découvrirez sans doute des femmes et des hommes attachants, des trésors insoupçonnés.

En poussant leurs portes, vous les aiderez sans doute dans le combat qu'ils mènent pour leur survie, vous protégerez aussi notre environnement, nos paysages et tous les emplois indirects liés à leur travail.

Pensez-y.



Nuisances sonores

Nous sommes régulièrement interpellés pour des nuisances sonores, qu'elles soient provoquées par des tondeuses, des soirées ou tout autre source de bruit.



La problématique la plus souvent évoquée est liée à la tonte des pelouses qui a le don d'irriter certains habitants au sein de notre entité. En effet, ce travail bruyant trouble la quiétude de nos quartiers et il nous est régulièrement demandé de légiférer en la matière. Etablir un règlement applicable et indiscutable s'avère des plus complexes. Il est vrai que la tonte est souvent liée aux conditions climatiques et que dans nos contrées il faut souvent trouver une plage horaire sèche entre deux périodes pluvieuses. De plus, les périodes qui agréent certains, ont le don d'irriter d'autres personnes, c'est ainsi que les tontes opérées le samedi

après-midi peuvent déranger celles et ceux qui désirent profiter d'une période de repos après une semaine de travail, alors que les tontes du samedi matin pourraient rendre fous tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui ont exercé leur profession durant les nuits précédentes.

Le respect mutuel et le savoir-vivre devraient permettre à tous de vivre en paix. En tentant de limiter les nuisances de tous ordres, il est possible d'améliorer la qualité de vie de tout-un-chacun. Nos droits s'arrêtent où ceux des autres débutent, respecter cette maxime permet de vivre en paix où que l'on soit, pour le plus grand plaisir de tous.

Garantie des travaux de voirie



Certains habitants se sont émus de voir des voiries communales faire l'objet de deux entretiens à des intervalles très proches. Contrairement à certains propos qui nous ont été rapportés, il ne s'agit pas de faveurs accordées à certains habitants tout en délaissant d'autres, mais l'application de la garantie légale appliquée en cas de malfaçons.

Les travaux d'entretien exécutés par des entreprises privées doivent répondre à des cahiers des charges stricts, si ceux-ci ne sont pas respectés, nous invitons l'entreprise à revoir sa copie. Cela se traduit généralement par une nouvelle intervention que l'entreprise prend totalement en charge.

Le Plan d'Investissement Communal

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) permet aux communes de la Région Wallonne de prétendre à des subsides de la Région pour des travaux de tous ordres. Pour prétendre à cette aide, les communes doivent répondre à de nombreuses exigences, notamment d'investir au minimum une somme égale au subside proposé. Il y a aussi un cheminement administratif particulièrement lourd qui retarde la mise en œuvre.

Tout commence par un courrier Ministériel qui annonce le montant du subside, celui-ci permet de nous mettre dans les starting-blocks mais nous devons attendre la notification de l'administration avant de pouvoir débiter les formalités.

Une fois avertis officiellement, nous devons désigner un auteur de projet qui va provoquer une réunion de mise en œuvre, suite à quoi il va commencer une étude et présenter un avant-projet qui sera analysé par différents services et proposé au Collège. Suite à l'approbation du Collège, l'auteur doit présenter dans un délai de six semaines, un projet qui tient compte des remarques formulées par le Collège. Il s'en suit un nouveau passage par les différents services, une nouvelle approbation du Collège avant son passage au Conseil Communal, suivi d'un contrôle par le pouvoir subsidiant et la Tutelle. Après avoir reçu l'approbation de ces deux services, l'administration lance une procédure de marché public qui peut durer jusqu'à six semaines.

Une fois les offres rentrées, celles-ci sont analysées par l'auteur de projet, la Tutelle contrôle à nouveau et après son approbation, le marché est notifié à l'entreprise qui a rendu la meilleure offre. Une réunion de coordination est organisée entre toutes les parties et la date de début de chantier peut enfin être fixée.

Vous comprenez sans doute mieux pourquoi certains dossiers mettent tant de temps avant d'aboutir. Croyez bien que nous faisons tout notre possible pour accélérer les choses, mais ces 'grosses machines' ne supportent pas les excès de vitesse !



FINANCES

Compte communal 2016

Ordinaire (fonctionnement)

Recettes exercice propre	+ 8.907.306,25
Dépenses exercice propre	- 8.057.273,33
Résultat de l'exercice propre	+ 850.032,92
Boni des exercices antérieurs	+ 474.203,41
Prélèvements pour financer l'extraordinaire	- 760.607,75
Prélèvements pour le fonds de réserve ordinaire	0
Prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire	0
Résultat cumulé	+ 563.628,58

Extraordinaire (investissement)

Recettes	+ 4.727.155,87
Dépenses	- 6.256.473,00
Résultat de l'exercice	- 1.529.317,13

Remarque importante :

En matière d'emprunts, la commune ne peut inscrire au compte que les recettes réalisées. Lorsque les recettes d'emprunts contractés pour financer les dépenses extraordinaires engagées au cours d'un exercice sont mises à la disposition de la commune au cours de l'exercice suivant, un mali tel que celui-ci peut apparaître. Si on tient compte de ces recettes, le mali disparaît et l'exercice extraordinaire est à l'équilibre.

Trésorerie

Au 31 décembre 2016, les avoirs en espèces s'élevaient à 1.357.805,28 €.

Dette

Au 31 décembre 2016, le montant global de la dette de la commune était de 4.695.654,84 €. La charge de la dette était pour l'année 2016 de 602.825,64 € (remboursement : 440.048,25 € ; intérêts : 162.777,39 €) soit 70,37 €/habitant.

Incendie

Au cours de l'exercice 2016, la commune a payé pour le service incendie 799.223,74 € (310.826,64 € en 2012) dont des arriérés pour les années antérieures.

ECONOMIE

JALHAY J'Y ENTREPRENDS



JALHAY J'Y ENTREPRENDS (JJE) est un groupement constitué en asbl qui réunit les entrepreneurs de la commune de Jalhay. Aucune cotisation n'est imposée, juste une participation aux frais (repas, boissons, animation...). La présence aux réunions n'est pas obligatoire mais souhaitée dans la mesure où c'est la présence des membres qui fait la richesse des rencontres.

Les membres, plus de 120 inscrits aujourd'hui, se retrouvent pour des réunions au rythme de 4 ou 5 fois par an afin de favoriser les échanges, de partager des expériences et de mieux se connaître dans un esprit de détente et de simplicité.

Le grand projet de **JJE** pour 2018 est l'organisation de «**JALHAY, TERRE D'ENTREPRISE**», (**JTE**), un salon-vitrine des entrepreneurs jalhaytois. Les secteurs d'activité qui y seront représentés sont très diversifiés. De façon non exhaustive : automobile, bâtiment, forestier, parcs et jardins, énergie, professions libérales, horeca etc...

Cet événement aura lieu le **dimanche 15 avril 2018 de 10H00 à 18h00, à la salle «La Grange» de Sart.**

Une occasion unique d'approcher le savoir-faire des entrepreneurs proches de chez vous qui se feront un honneur de présenter leur activité de façon attractive et ludique. «**JALHAY, TERRE D'ENTREPRISE**», s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. Une attention spéciale sera d'ailleurs réservée aux écoles afin de soutenir l'intérêt et la curiosité des jeunes pour les métiers d'aujourd'hui et de demain.



Bloquez la date dans votre agenda, nous vous y attendons nombreux !

LOGEMENTS

Une salle polyvalente et deux appartements neufs à Solwaster.



Le 23 août dernier, la commune inaugurerait la transformation de l'ancienne école de Solwaster en une salle polyvalente et deux appartements. Les travaux ont consisté en une rénovation totale du bâtiment; nouvelles toitures, nouveaux châssis, restauration profonde des murs, modification des volumes intérieurs, finitions complètes, cuisines équipées... Bref, des espaces complètement neufs et confortables.

La salle polyvalente jouera un rôle d'espace rencontre comme celui qui existait auparavant à Jalhay et qui est devenu depuis lors une crèche. Ce sera un lieu de réunion, de cours pour l'académie, un local pour l'école et un lieu pour effectuer des stages pendant les vacances. Toute association intéressée pourra, dès septembre, contacter l'Administration communale (Madame Bouhy au numéro de téléphone 087/37 91 23) pour les informations nécessaires. En aucun cas, le local ne servira à des manifestations privées.

Pour les logements, un de deux chambres et l'autre d'une chambre, c'est l'AIS Haute-Ardenne qui les gèrera. Il est à noter que la commune fait partie du comité d'attribution des appartements. Les loyers sont fixés sur base des revenus des locataires. Toute information peut être obtenue en formant le numéro de téléphone 080/34 15 79.



A la découverte du chemin de liaison entre Mariomont et La Gileppe

L'association « Sentiers.be », dépendant de la Région Wallonne, organise du 7 au 15 septembre « la semaine des sentiers ».

Le groupe « chemins et sentiers » de la CLDR de Jalhay a décidé de participer à cette action en proposant une nouvelle promenade faisant la liaison entre le hameau de Mariomont et le lac de La Gileppe.

Cette promenade passe par les étangs du Cosart, qui alimentaient jusqu'en 1937 le village de Stembert en eau courante, elle croise également le Clawè Fawe (hêtre cloué), arbre emblématique de la commune. Elle traverse le ruisseau de Maloupont et rejoint le Tigelot (route Jalhay-La Gileppe), elle descend enfin jusqu'au lac via le lieu-dit «Cœur de Marie». Un balisage de l'itinéraire sera mis en place.



L'inauguration aura lieu le samedi 14 octobre, nous espérons vous y voir nombreux.

Infos pratiques

Heure et lieu de départ : **10h30, rue de la Carrière face au N°15 à Mariomont,**

Une alternative est proposée avec un **rendez-vous au Tigelot**, route de la Gileppe sur le parking face au camping. Un covoiturage sera organisé pour amener les participants au départ: heure de départ : 10h00

Distance : jusqu'au Tigelot 8 kms + possibilité de faire un aller retour jusqu'au lac 2x2 km

Durée approximative : 2h1/2 pour ceux qui s'arrêteront au Tigelot, 3h1/2 pour ceux qui feront la prolongation jusqu'au lac et retour.

Accessibilité : cette promenade n'est malheureusement pas accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. En fonction des conditions climatiques certains passages peuvent être assez boueux, les chaussures de randonnée ou les bottes sont fortement recommandées.

Fin de la promenade : un covoiturage sera organisé afin que les personnes ayant garé leur véhicule rue de la Carrière puissent les récupérer.

Contact pour infos complémentaires : - Jean-Benoit Koninckx 087/647202

- Francis Willems 0473472532

- Léon Verhaeghe 087/270562

« Wallonie Week-ends Bienvenue » 2017 à JALHAY



Grâce à l'accueil chaleureux, à l'enthousiasme et à la passion des 58 Ambassadeurs, cet événement, couronné par une belle météo, a rencontré un énorme succès.

Pour vous donner un petit aperçu, nous avons comptabilisé +/- 8.400 visites chez nos ambassadeurs, ce qui permet d'estimer à 2.000 le nombre de visiteurs pour le week-end. Au lendemain de cette magnifique manifestation, ils sont prêts à renouveler cette expérience.

L'Administration communale et l'Office du Tourisme souhaitent encore une fois présenter ses plus vifs remerciements à tous les Ambassadeurs, au Service des Travaux, au Centre Culturel Spa/Jalhay/Stoumont, au Comité Culturel Sart/Jalhay et l'équipe des bénévoles, aux équipes de la Bibliothèque communale de Jalhay & Sart et des Milieux d'Accueil de Jalhay et de Tiège.

Soirées Brames du Cerf 2017

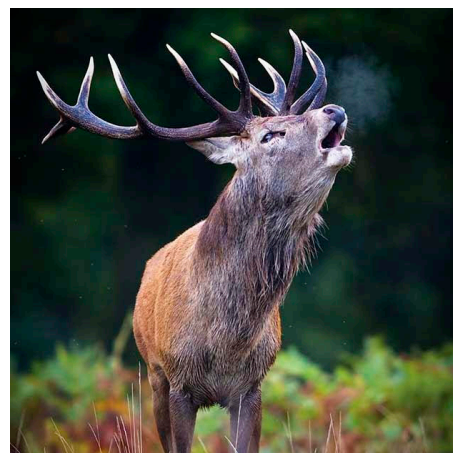
C'est la 7ème année consécutive que l'Office du Tourisme organise des écoutes encadrées du brame qui rencontrent toujours un grand succès. En prélude à l'écoute sur le terrain, une présentation par un guide vous permettra de mieux comprendre les comportements des cervidés. La nouveauté de cette année, une présentation spéciale pour les enfants est prévue.

Six soirées sont programmées du **22 septembre au 7 octobre 2017**, en collaboration avec l'Administration communale de Jalhay, le Département Nature & Forêts et les guides diplômés.

Dates des soirées : 22/09, 23/09, 29/09, 30/09, 06/10 et 07/10.

Tarif : 3 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour participer à la séance d'information de 18h30 et à l'écoute du brame, **une réservation est obligatoire** auprès de l'OTJS au **087/47 47 37** (le nombre de places est limité).



4^{ème} édition du Marché du Terroir 2017 à Sart

L'Office du Tourisme et quelques citoyens de Sart organisent la 4^e édition du Marché du Terroir le vendredi **20 octobre 2017 de 15h00 à 21h00** aux abords et dans la salle La Grange à Sart.

Si vous désirez y participer, faites-le nous savoir et nous vous enverrons les documents nécessaires pour votre inscription.

Par ailleurs, si vous connaissez des producteurs locaux intéressés, faites-vous connaître par téléphone au **087/47 47 37** ou par courriel info@tourismejalhaysart.be



L'Office du Tourisme de Jalhay-Sart et des citoyens de la Commune
organisent la **4^e édition** du

« Marché du terroir »



LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2017

de 15h à 21h

Salle « La Grange »

Place du marché – 4845 SART-JALHAY



Visitez notre page Facebook : www.facebook.com/MarcheDuTerroirDeSart

Renseignements et inscription des producteurs
Office du Tourisme de Jalhay-Sart : 087 / 47.47.37
info@tourismejalhaysart.be



2^{ème} Marché des Saveurs et La Foire Agricole/Forestière 2017 à JALHAY

L'Office du Tourisme de Jalhay/Sart avec la collaboration du Comité des Fêtes de Jalhay organise son **2^e Marché des Saveurs** le **samedi 30 septembre 2017** de **14h00 à 21h00** sur le site de l'Ecole communale de Jalhay.

Des producteurs et artisans d'ici et d'ailleurs vous proposeront des produits de bouche et seront aux petits soins pour vous. Comme l'année précédente, la viande bio «Rouge Pie de l'Est» sera à nouveau mise à l'honneur.

Infos : 087/47 47 37 – info@tourismejalhaysart.be.



Dégustation de produits de bouche
Les producteurs et artisans locaux seront aux petits soins pour vous,
Venez découvrir la Rouge Pie de l'Est, savoureuse viande de notre région



Renseignements pour le marché des saveurs
info@tourismejalhaysart.be
087/474737

JALHAY-SART
OFFICE DU TOURISME

Communauté de communes
Sud-Art

Spa
Houilles Fagnies
Ardennes

Walloon
Tourisme
CGT

Province
de Liège

Province
de Namur

Renseignements pour la foire: Le chanteur B.: 0497/247915
Retrouvez-nous sur [f](#) Jeunesse de Jalhay

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

OCTOBRE	2017
OTJS 29/09 - 29/10	Exposition de mosaïques d'Edwige MOSSAY
30/09 - 08/10	Jalhay : kermesse annuelle
5	Jalhay : animation bibliothèque
6 - 7	Jalhay : brame du cerf
7	Solwaster : trail des nutons
8	Herbiester : bourse aux jouets
9	Sart : petites lectures du CCJS
10	Solwaster : petites lectures du CCJS
14 -15	Jalhay : rallye JMC
14 - 22	Nivezé : kermesse annuelle
14	Nivezé : jogging de la kermesse
14	Gileppe : Raid Fagnes - Gileppe
14	Sart : petites musicales du CCJS
15	Sart : promenade géologique et naturaliste
15	Nivezé : animation musicale de la kermesse
19	Jalhay : conférence à la bibliothèque
20	Sart : marché du terroir
21	Nivezé : tournoi de pétanque
21	Tiège : givrées d'Arbspine
22	Nivezé : marche de l'Octave
24	Sart : animation musicale de l'harmonie
27	Surister : soirée théâtrale wallonne
27	Jalhay : concert
28	Tiège : souper tartiflette
31	Sart : soirée halloween

NOVEMBRE	2017
OTJS : 3 - 26	Exposition de Jaqueline LEGIERSKI
3 - 5	Sart : salon du vin
3	Solwaster : balade contée
4	Herbiester : saveurs en musique
9	Sart : jeux de société à la bibliothèque
10 - 12	Jalhay : salon du vin
11	Sart : journée du jouet
11	Charneux : tournoi de pétanque nocturne
11	Sart : concert patriotique
11	Solwaster : souper moules
16	Jalhay : jeux de société à la bibliothèque
17	Sart : exposition : vie rurale - Vieux Métiers
18	Sart : petit déjeuner Oxfam
18	Tiège : givrées d'Arbspine
19	Sart : promenade guidée
25	Herbiester : souper boudin
25	Jalhay : souper boudin

DECEMBRE	2017
OTJS 1 - 30	Exposition de Géraldine DONNAY Décorations de Noël
2	Sart : marché de Noël des Ateliers créatifs
7	Sart : atelier bibliothèque
9	Tiège : marché de Noël
9	Tiège : givrées d'Arbspine
10	Jalhay : marché de Noël
10	Sart : promenade guidée
13	Sart : contes de Noël à la bibliothèque
14	Jalhay : atelier bibliothèque
16	Sart : concert de la Royale Harmonie
16	Herbiester : rencontre de Noël
20	Jalhay : contes de Noël à la bibliothèque
29	Sart : promenade contée
30	Nivezé : dégustation de vin chaud

JANVIER	2018
OTJS 5 - 28	Exposition de Claudine et Philippe THIMISTER « Attitudes » Photographies
13	Tiège : givrées d'Arbspine
20	Jalhay : fête du chou
21	Sart : promenade guidée d'hiver
21	Sart : petites lectures du CCJS
27	Herbiester : bal Pré-Carnaval

FEVRIER	2018
OTJS 2 - 25	Exposition de Stefan WASSER « Inspiration Hoëgne » Photographies
3	Jalhay : soirée des rôles
3	Tiège : givrées d'Arbspine
4	Jalhay : carnaval des enfants
13	Mardi gras
17	Jalhay-Herbiester : baptême des chars
18	Jalhay-Herbiester : cortège carnavalesque
23	Herbiester : bal de clôture carnaval
25	Sart : promenade guidée

MARS	2018
OTJS 2 - 25	Exposition de Danielle HARION « Inspiration Nature » Acryliques & aquarelles
3	Jalhay : bal des prix
4	Sart - Tiège : Laetare
OTJS 30/03 - 16/04	Exposition de la Maison des jeunes de Jalhay-Sart « Arts et Cultures Jeunes : « Nos jeunes ont du talent » !
31	Sart : balade nocturne



Le soleil était au rendez-vous cette année pour la journée ATL à l'école de Jalhay-centre.

Plus de 80 enfants ont circulé sur le site parmi 17 ateliers.

La gagnante du jeu concours est Zoé DOYEN. Elle remporte un bon cadeau d'une valeur des 50 € à valoir dans un des clubs participants.

Le service ATL remercie tous les partenaires et visiteurs qui ont fait de cette journée une réussite.



Invitation à une séance d'informations sur la mise en place d'un Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) à Jalhay.

Dans le cadre de la mise sur pied d'un Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA), la Commune de Jalhay organise une séance d'informations.

Le jeudi 9 novembre à 19h00 à la Maison communale.

Nous aurons à cette occasion le plaisir d'écouter Mme Anne-Marie Balthasart, administratrice au sein de l'ASBL « Coordination des Associations de Seniors » CAS qui nous expliquera la composition, les missions et les actions d'un CCCA.

Nous pourrons dès lors lancer l'appel à candidatures afin de mettre sur pied ce Conseil.

Les personnes intéressées par ce projet sont cordialement invitées à nous rejoindre à cette soirée d'informations.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Noëlle Willem-Remacle : 0499/26.93.46